

# PERSONNES HANDICAPÉES

*Un nouveau guide pour trouver les programmes qui pourront les aider.*

L'Office des personnes handicapées du Québec a lancé récemment un *Guide des programmes d'aide pour les personnes handicapées et leur famille*. « Il constitue un outil qui pourra grandement faciliter la tâche des infirmières qui travaillent auprès des personnes handicapées, » affirme Renée Veillette, conseillère à la formation à l'OPHQ.

Ce Guide dresse l'inventaire des programmes d'aide. Une première section présente les programmes d'aides techniques du MSSS destinés à faciliter les activités quotidiennes et les déplacements des handicapés, ou encore à pallier leur déficience physique. On pense aux aides à la mobilité que sont les triporteurs et quadriporteurs, aux aides matérielles pour les fonctions d'élimination ainsi qu'à l'assistance ventilatoire à domicile.

La seconde section traite des programmes d'aides ainsi que des équipements et fournitures offerts par la Régie de l'assu-

rance maladie du Québec. Ces programmes visent à suppléer à une déficience physique et à soutenir la réalisation des activités, par exemple, les aides auditives, l'appareillage pour les stomies permanentes et les prothèses mammaires externes.

La dernière section présente les programmes d'aides techniques et financières administrés par différents ministères et organismes publics. Ils sont répertoriés sous huit secteurs d'activité :

- > activités sociales, loisir et culture (vignette d'accompagnement touristique et de loisir);
- > aides financières (supplément pour enfant handicapé);
- > emploi (contrat d'intégration au travail);
- > habitation (adaptation de domicile, logements adaptés pour aînés autonomes);
- > service de garde (allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé en service de garde);

- > services éducatifs (allocation pour des besoins particuliers, service de garde en milieu scolaire);
- > soutien à domicile (services de soutien à domicile);
- > transport (adaptation de véhicule, vignette de stationnement pour personnes handicapées).



## DES FICHES

Chaque programme fait l'objet d'une fiche d'information décrivant les critères d'admissibilité, les aides offertes et la procédure pour y avoir accès.

*Ces fiches sont disponibles au [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca).*

*On peut les obtenir en version imprimée en téléphonant au 1 800 567-1465*

*ou par courriel à*

*[communication@ophq.gouv.qc.ca](mailto:communication@ophq.gouv.qc.ca)*